



M LE SAUZE Didier

M LAFOND Jean François 1 impasse des peupliers

17310 Saint Pierre D'oleron

06 75 02 67 77 / 06 88 33 00 64

FICHE DESCRIPTIVE : LE SAULE

Adresse : 1 impasse des peupliers - 17310 SAINT PIERRE D'OLERON

Descriptif du gîte : Capacité : 6 personnes. 3 chambres indépendantes superficie total 100 m2

Animaux: non acceptés gîte non fumeur exposition sud ouest

En Charente Maritime à Ile D'Oleron à 15 minutes des plages ,maison de plein pied avec cheminée sur un terrain de 450m2 : 700 m du centre ville ; 4 km des plages ; pistes cyclables à proximité .

Salon, cuisine équipée, 2chambres (lit 160/200 , 1 chambre 2 lits (90/200) 1 salles de bains ; wc , chauffage électrique ; cheminée avec insert, terrasse privative, jardin , lits faits à l arrivée ,wifi gratuit .

Equipement : TV ; lave linge, micro-onde, frigo/congelateur,four,lave vaisselle,cafetiere avec filtre et cafetière senceo ;grille pain ; bouilloire ; salon de jardin barbecue ; parking,internet wifi illimité .

Plan d accès : Coordonnée GPS:45.94575,-1.29883

Arrivée/Départ : Les horaires sont indiqués sur le contrat.Si vous souhaitez arriver plus tôt, nous ferons le maximum pour vous satisfaire, mais vous devez nous contacter afin de vérifier si l'hébergement peut être prêt aux horaires souhaités.De même, pour le départ, une confirmation est toujours nécessaire.

Accueil : A votre arrivée sur le pont de l'île D'Oleron il vous sera demandé de téléphoner à Séverine qui vous accueillera à votre arrivée le numero de téléphone vous sera communiquer lors de la réception du contrat dater et signer . Séverine vous présentera

vos services d'hébergement et vous indiquera les conseils indispensables à la bonne marche de la maison.

Durée du séjour : Le client signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucun cas se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux, à l'issue de son séjour .

confirmation de réservation : La réservation devient effective après avoir fait parvenir au propriétaire un exemplaire du contrat dûment rempli et signé ainsi qu'un acompte de 30% du montant total du contrat, d'un chèque de caution ou d'un virement de 500 euros dans un délai maximum de 7 jours après réception. Un Email de confirmation vous sera envoyé par retour.

Annulation/Désistement par le client : Il est convenu qu'en cas de désistement :

- à plus de 15 jours avant la prise d'effet de la location, le locataire perd l'acompte versé.

- à moins de 15 jours avant la prise d'effet de la location, le locataire versera le solde du loyer, à titre de clause pénale

Les sommes engagées étant dues, en cas d'annulation ou d'interruption du séjour, nous vous conseillons vivement de prendre une assurance "spéciale vacances ".

Annulation par le propriétaire : Si le propriétaire devait annuler le séjour, il doit informer le client le plus rapidement possible et le rembourser intégralement des sommes engagées, ainsi que de le rediriger dans la mesure du possible vers d'autres hébergements disponibles.

Règlement du solde : Le solde du prix de la location est à envoyer 15 jours avant le début du séjour.

Il ne sera pas encaissé avant votre arrivée.

Dépôt de garantie/Caution : Nous demandons une caution de 500 Euros par chèque ou virement si possible. Elle est destinée à couvrir les dommages éventuels au sein de l'hébergement et sera restituée après votre départ, (la semaine qui suit votre séjour) après vérification des lieux.

Déduction faite des éventuelles détériorations ou du coût de la remise en état des lieux . Si vous constatez un problème technique durant votre séjour, il est nécessaire de prévenir Séverine le plus rapidement possible sans chercher à intervenir par vous-mêmes. Votre responsabilité pourrait être engagée.

Taxe de séjour : Vous n'avez pas à vous acquitter d'une taxe de séjour dans notre hébergement (d'une valeur de 5% par jour et par personne). Celle-ci est comprise dans le tarif de votre location .

Capacité : Si le nombre de vacanciers dépasse la capacité d'accueil, le propriétaire peut refuser les personnes supplémentaires. Ce refus ne peut être considéré comme une rupture ou une modification du contrat, de sorte qu'en cas de départ d'un nombre de clients supérieur à ceux refusés, aucun remboursement ne pourra être envisagé.

Utilisation des lieux : Vous devrez assurer le caractère paisible du gîte et en faire usage

conformément à la destination des lieux. L'usage de la cheminée(insert) est formellement interdit et engage votre responsabilité .

Assurance Responsabilité du Locataire : (code civil art. 1732-1733-1735) : Votre hébergement est assuré en cas d'incendie, dégâts des eaux, bris de glace, mais vos biens ne sont pas couverts par notre assurance .Une assurance dite (villégiature)vous est nécessaire. Informez-vous auprès de votre compagnie d'assurance qui généralement, par une extension de votre contrat, vous assurera sur cette période de location.

Dans le cas contraire, merci de faire le nécessaire pour y remédier.

Le propriétaire ne répond de la garde d'aucun objet personnel laissé par les locataires, présents sur les lieux ou non.

Animaux : La présence des animaux est refusée. Toutefois elle peut être tolérée moyennant autorisation exceptionnelle du propriétaire. Cet accord devra être négocié avant signature du contrat. Il pourra alors être demandé une caution de 80 euros par animal. Attention : les chiens d'attaque, de garde et de défense ne seront pas admis. Toute présence d'animal n'ayant pas fait l'objet d'un accord

préalable, ne pourra être accepté dans le gîte. Dans tous les cas, l'animal n'aura pas accès aux chambres et le jardin devra être nettoyé tous les jours.

Charges :

Charges incluses dans le prix de la location : Eau,électricité(8 kw/jour),internet par wifi ; la taxe de séjour.

Charges non incluses dans le prix de la location : Le chauffage à régler à Severine en fin de séjour. Un relevé de compteur EDF sera fait avec le propriétaire ou son représentant au début et à la fin du séjour. Les draps lit (160/200) 15 euros .draps lit (90/200) 10 euros. Linge de toilette (4 euros par personne) une caution de ménage de 100 euros,

Ménage : Le nettoyage des locaux est à la charge du vacancier pendant la période de location et le gîte doit être laissé dans un parfait état de propreté au départ. Vous pouvez déroger à cette obligation

après accord avec Séverine, moyennant une somme forfaitaire de 90 Euros pour cet hébergement .

Une caution ménage de 100 euros vous

sera demandée . Séverine se chargera à votre départ de vous restituer la caution si celui-ci est correctement effectué .

Nous vous souhaitons un agréable séjour et vous remercions de nous préciser votre heure d'arrivée.